

46



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 20 mai 2009

Troisième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 20 mai 2009

10 h

Prière.

Le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Fraser, chargé de la vice-présidence, assume sa suppléance.

L'hon. M. Kenny dépose sur le bureau de la Chambre un document intitulé *Guide des services et programmes pour les personnes âgées : Soyez informé dans votre collectivité*.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Foran :

70, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* ;

71, *Loi modifiant la Loi sur la voirie* ;

par l'hon. M. Lamrock :

72, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation* ;

par l'hon. M. Keir :

73, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité* ;

par M. MacDonald :

74, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Holder, leader parlementaire suppléant de l'opposition, donne avis que les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant le jeudi 21 mai 2009 : deuxième lecture du projet de loi 61, motions 60 et 59, deuxième lecture du projet de loi 53, reprise du débat sur la motion 54 puis reprise du débat sur la deuxième lecture du projet de loi 50.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, aujourd'hui, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture et du ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

La séance, suspendue à 14 h 50, reprend à 14 h 56 sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, M. Fraser, président suppléant de la Chambre, reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M^{me} C. Robichaud, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2009-2010 COMPTE ORDINAIRE		Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AQUACULTURE		
Services de gestion		5 477 000
Agriculture		27 000 000
Aquaculture		4 309 000
Moins : crédits législatifs		53 000
Votés		36 733 000
PRÊTS ET AVANCES		
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AQUACULTURE		
Commission de l'assurance-récolte du Nouveau-Brunswick		1 600 000
Programmes de prêts		4 500 000
FONDS DE ROULEMENT SOLDES MAXIMAUX		
AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT		
Agriculture et Aquaculture		1 000 000
AVANCES DE PETITE CAISSE		
Agriculture et Aquaculture		24 000
STOCKS		
Agriculture et Aquaculture		1 000 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 53 (15 mai 2009) ;
réponses aux pétitions 38, 41, 43 et 49 (19 mai 2009).